

# La Revue Populaire

PARAIT TOUS LES MOIS

ABONNEMENT:

à Canada et Etats-Unis:  
Un An: \$1.00, - Six Mois: - - - - - 50 cts  
Montréal et Etranger:  
Un An: \$1.50 - - Six Mois: - - - - - 75 cts

POIRIER, BESSETTE & Cie.

Éditeurs-Propriétaires,  
200, Boulv. St-Laurent, MONTREAL.

Vol. 5, No 3, Montréal, Mars 1912.

## Droit de Vie et de Mort

**E**N parcourant les journaux récemment, j'étais frappé du nombre sans cesse croissant des crimes ou attaques, à main armée de la propriété d'autrui.

Je me demandais alors s'il n'y a pas, dans certains pays, une sorte de complicité inconsciente de la part du législateur trop porté à une fausse sensiblerie qui lui fait mitiger les rigueurs du châtiement pour les coupables.

Un apache tue un honnête homme; il est certain que la peine capitale infligée au meurtrier ne ressuscitera pas la victime, mais faut-il donc, par une application bizarre de la loi protectrice de la vie humaine, conserver cette vie à un criminel parce qu'il s'est mis en dehors de la loi?

On a beau dire, mais c'est encore la crainte du maître qui est le commencement de la sagesse. Un bandit hésitera toujours à frapper le coup mortel s'il réfléchit que son change l'attend sous forme de couperet triangulaire, de solide cravate de chanvre ou de chaise métallique dans

laquelle circule un courant à haute tension.

S', au lieu de cela, il n'a que la perspective d'un voyage en quelque lieu de déportation où il sera, logé, vêtu, nourri et chauffé l'hiver avec l'argent des honnêtes gens, la crainte est évanouie bien vite et puis un pénitencier, si bien gardé soit-il est un endroit dont on peut toujours s'échapper.

—Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir, se dit le criminel.

A quoi la loi a le devoir de lui répondre.—Le noeud coulant de la corde est un endroit dont on ne s'échappe pas; morte la bête, morte le venin.

Ceux qui sont contre la peine de mort ne manquent pas de bonnes raisons à développer pour soutenir leur thèse. Leur argument favori est celui-ci: La Société n'a pas le droit de supprimer une existence.

Cela fait une phrase très jolie, je l'avoue, et peut produire son petit effet en réunion surtout si l'on a le geste large, le verbe sonore et que dans l'air flotte une discrète odeur de havane parfumé. Mais je sera's très curieux de voir la tête de l'orateur au coin d'une rue déserte à minuit, lorsqu'en revenant de la conférence où il aura recueilli de bruyants applaudissements, il se trouvera face à face avec un bandit qui lui demandera la bourse ou la vie.

Il y a gros à parier qu'il sortira son revolver et abattra froidement son agresseur en disant: La Société a le devoir de se défendre.

Roger Francoeur.